

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

À Travers Nos Régions BAKOUMBA : DON DES MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES



Photo : Jocelyn ABILA

LORS de la récente célébration de la Fête des mères en différé dans le chef-lieu du département de Lekoko (Bakoumba), Edna Atana N'daly, cadre de cette localité et épouse du membre du Comité central du Parti démocratique gabonais, Juste Rock Atana N'daly, a procédé à une importante remise de matériel de maternité pour nouveau-nés et des enfants de 0 à 5 ans à l'école Saint Michel de Bakoumba. Cette dotation, qui a fait le bonheur de plusieurs mamans et enfants, était essentiellement constituée de 150 layettes pour les femmes enceintes et 250 moustiquaires imprégnées. Dans son adresse, la bienfaitrice a rappelé la nécessité aux femmes de faire bon usage de ce don et de prendre soin de leurs enfants. Précisons que cette action s'inscrit dans le cadre de la politique de solidarité prônée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. Elle les a aussi exhortées à se mettre déjà en ordre de bataille pour un soutien à l'actuel président lors de la présidentielle 2023.

WOLEU-NTEM/PRÉSIDENTE DE L'EEG : UNE CANDIDATURE DÉJÀ ANNONCÉE



Photo: BOTOUNOU/L'Union

"En juillet 2022, la présidence de l'Église évangélique du Gabon revient à la région synodale du Woleu-Ntem, dont je suis originaire. Je remplis tous les critères prévus par la constitution de notre église". C'est par cette déclaration que le Révérend Paul-Francis Onvane a, récemment, officialisé sa candidature. C'était lors de la clôture des activités ecclésiastiques de l'Union chrétienne des femmes de l'EEG de la région synodale du Woleu-Ntem, dont les assises ont eu lieu à Mitzic, dans le département de l'Okano. Il faut souligner que la présidence de l'Église évangélique du Gabon étant basée sur un système rotatif entre régions synodales, il est de bon aloi que ce système s'impose également à l'intérieur de chaque région synodale. En ce qui concerne "la région du Woleu-Ntem, la commune d'Oyem ayant déjà vu 3 de ses fils occuper la présidence, il est tout à fait logique que cette fois-ci le tour revienne à un fils des autres localités comme Minvoul dont la candidature est connue", a souligné le candidat Paul-Francis Onvane.

ABILA & CNB

Franceville/Cour d'appel judiciaire : Le serment de 7 experts judiciaires

Nadège ONTOUNOU
Franceville/Gabon

SEPT experts judiciaires, désignés par l'assemblée générale de la Cour d'appel judiciaire de Franceville, ont prêté serment le 10 juin 2022. C'était lors d'une audience solennelle présidée par le premier président de ladite cour, François Nguia, dans la salle d'apparat. En présence du gouverneur du Haut-Ogooué, Jacques Denis Tsanga. Une première dans l'histoire de la Cour d'appel de Franceville. Ces experts, dont 3 en génie civil et bâtiment, 2 en médecine et autant en évaluation immobilière et foncière, sont désignés selon l'article 276 du Code de procédure civile, pour éclairer le juge sur une question d'ordre technique, par des constatations, par une consultation ou par une expertise. Ils apportent ainsi leurs lumières aux juges, la vérité scientifique ou technique favorisant le



Photo: Nadège Ontounou

Après le serment à la Cour d'Appel judiciaire de Franceville.

dénouement du litige, participent à éclairer la justice et favorisent une décision équitable. D'où leur engagement devant la Cour. "Je jure d'apporter mon concours à la justice, d'accomplir ma mission, de faire mon rapport en mon honneur et ma conscience", ont-ils cité chacun, avant de conclure: "Je le jure". "Sachez que la violation de ce serment vous expose à des poursuites judiciaires", a prévenu le procureur

général (PG) Eddy-Narcisse Minang. Le premier président de la Cour d'appel judiciaire de Franceville François Nguia a, lui, dit ce qui suit: "Vos exigences requièrent une éthique irréprochable, un niveau élevé de compétences et une technicité à la hauteur de la complexité abordée, et une constante diligence (...) Vous ne donnerez pas votre intime conviction et vous ne porterez pas d'appréciation d'ordre juridique".

Port-Gentil/Compte administratif 2020 : comme une lettre à la poste



Photo: Julie Ngumbi

Les conseillers municipaux lors des travaux.

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

RÉUNIS en session ordinaire vendredi écoulé, les conseillers municipaux de Port-Gentil ont adopté à une écrasante majorité, après examen, la délibération n° 5 relative au compte administratif 2020. Ils étaient 71 élus locaux réunis à la foire municipale Pierre-Louis-

Agondjo-Okawe. 67 ont voté la dite délibération. Les 4 autres se sont abstenus.

Les travaux étaient présidés par le maire de Port-Gentil, Gabriel Tchango, en présence du gouverneur de province, Paul Ngome Ayong. Ce compte administratif, tel que décliné en plénière, présente 9 milliards 643 millions 039 mille 829 FCFA de recettes encaissées, contre 10 milliards

215 millions 820 mille 908 FCFA de dépenses réalisées. Soit un résultat en chute libre de 572 millions 780 mille 379 FCFA.

Par contre, les 71 conseillers municipaux ont adopté à l'unanimité la délibération n° 10/22 autorisant le maire à signer un mémorandum avec l'Unicef-Gabon engageant la ville de Port-Gentil à l'initiative "Villes et communautés amies des enfants". Un dossier, a-t-on appris, bien défendu au cours des travaux en commission par Mickaël Mboumba, 2e adjoint au maire chargé des affaires sociales, de la culture, des sports, de la jeunesse. Pour lui, il s'agit là d'une opportunité de développement et d'épanouissement à saisir. "Car, devant mettre en lumière des problématiques relatives aux violences sexuelles, aux violences en milieu scolaire, la responsabilité parentale, l'inclusion scolaire ou la cybercriminalité". Cinq autres délibérations ont été votées dans un climat empreint de sérénité.